

Délibérations du Conseil Municipal du 11 juin 2020**Compte Rendu**

N° délibération	Objet	Proposition au Conseil	Décision
D20-	Election du Maire délégué de la commune historique de Plouigneau	- Elire Mme HUON Joëlle.	Elue avec 26 voix (les élus minoritaires ne participent pas au vote)
D20	Commissions issues du conseil municipal	-Elire à main levée les huit commissions.	Adopté à l'unanimité
D20	Commissions obligatoires	-Elire à bulletins secrets les membres de la commission de la commande publique (titulaires et suppléants),	Voté
D20		- Elire à bulletins secrets les membres de la commission du CCAS,	Voté
D20		- Désigner la commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées,	Information
D20		- Désigner les membres de la commission de contrôle des listes électorales (titulaires et suppléants).	Adopté à l'unanimité
D20	Election de délégués dans les organismes extérieurs	-Désigner les délégués à l'école Ste Marie, au SDEF, un référent sécurité routière, un référent ERDF et un correspondant défense.	Adopté à l'unanimité
D20	Commissions extra-municipales	-Informé qu'il sera procédé à la création de trois comités consultatifs lors d'un prochain conseil municipal.	Le Conseil a pris acte
D20	Indemnités de fonction des élus	-Fixer le montant des indemnités du Maire, des 9 adjoints et des 8 conseillers délégués.	Adopté à la majorité absolue des suffrages (7 votes contre)
D20	Règlement intérieur	- Adopter le règlement intérieur de l'organe délibérant de la commune.	Adopté à l'unanimité
D20	Recrutement d'agents contractuels pour remplacer momentanément les agents absents	-Autoriser le Maire sur la durée du mandat à recruter des agents contractuels pour remplacer des agents momentanément indisponibles.	Adopté à l'unanimité
D20	Création d'emplois non permanents compte tenu d'un accroissement temporaire et saisonnier d'activité	-Autoriser le Maire sur la durée du mandat à créer des emplois non permanents dans le cadre d'un accroissement temporaire ou saisonnier d'activité.	Adopté à l'unanimité
D20	Répartition du produit des concessions de cimetières	-Approuver la répartition des produits des concessions de cimetière entre le budget de la commune et celui du CCAS	Adopté à l'unanimité
D20-	Indemnités stagiaires BAFA	-Approuver le versement d'une indemnité de 500€ pour 14 jours de présence aux stagiaires BAFA.	Adopté à la majorité absolue des suffrages (7 votes contre)

D20	Dotation de soutien à l'investissement local	-Autoriser le Maire à solliciter une subvention au titre du Fonds de soutien à l'investissement local pour le projet de sécurisation des trois écoles publiques	Adopté à l'unanimité
D20	Taxe locale sur la publicité	-Approuver l'application d'un abattement de 20% en 2020 sur le montant de la Taxe Locale sur la Publicité extérieure	Adopté à l'unanimité
D20	Convention GRDF	-Autoriser le Maire à signer un acte notarié avec ERDF concernant la mise en place d'une installation gaz sur la parcelle cadastrée section AD n°609.	Adopté à l'unanimité
D20	Information relative aux décisions prises par délégation (articles L2122.22 et L.2122.23 du CGCT)	-Prendre acte de cette information.	Le Conseil a pris acte
D20	Convocations au Conseil	-Informé que l'article 9 de la loi 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, a modifié les règles de transmission des convocations aux séances du conseil municipal	Le Conseil a pris acte
D20	Vœu	-Approuver un vœu en faveur de HOP, filiale régionale de la compagnie Air France	Adopté à l'unanimité